

## "L'organisation des partis politiques à l'échelle européenne: des difficultés à surmonter" dans 30 jours d'Europe (octobre 1978)

**Légende:** A l'approche des élections du Parlement européen de 1979, les partis politiques des "Neuf" s'organisent à l'échelle européenne.

**Source:** 30 jours d'Europe. dir. de publ. Fontaine, François ; Réd. Chef Chastenet, Antoine. Octobre 1978, n° 243. Paris: Bureau d'information des Communautés européennes. "La préparation des élections du Parlement européen. L'organisation des partis politiques à l'échelle européenne : des difficultés à surmonter", p. 5-9.

**Copyright:** Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/l\\_organisation\\_des\\_partis\\_politiques\\_a\\_l\\_echelle\\_europeenne\\_des\\_difficultes\\_a\\_surmonter\\_dans\\_30\\_jours\\_d\\_europe\\_octobre\\_1978-fr-ef3913e3-6740-4ad8-b766-06a6bcb46f30.html](http://www.cvce.eu/obj/l_organisation_des_partis_politiques_a_l_echelle_europeenne_des_difficultes_a_surmonter_dans_30_jours_d_europe_octobre_1978-fr-ef3913e3-6740-4ad8-b766-06a6bcb46f30.html)

**Date de dernière mise à jour:** 14/05/2014

## La préparation des élections du Parlement européen. L'organisation des partis politiques à l'échelle européenne : des difficultés à surmonter

**Le succès des élections européennes de 1979 dépend du taux de participation. Il appartient aux partis politiques de nos pays de mobiliser leurs électeurs. Le scrutin étant européen, et non pas national, il semble logique que ces partis s'organisent au niveau européen. Mais ce n'est pas une mince affaire que d'établir des plates-formes communes. Rudolf Hrbek, professeur de sciences politiques à l'université de Tübingen, explique pourquoi.**

Depuis plusieurs années déjà, les partis politiques des Neuf s'efforcent de s'organiser à l'échelle européenne. Les membres actuels du Parlement européen se sont regroupés par affinités politiques plutôt que par origines nationales. Trois grandes fédérations européennes rassemblent déjà au niveau communautaire les partis de chacune des trois grandes tendances libérales, démocrate-chrétienne et socialiste.

Tout cela constitue un succès certain pour l'intégration européenne. Il ne faut cependant pas se leurrer. Ces fédérations européennes sont loin d'avoir acquis la solidité qu'assure aux partis nationaux la pratique quotidienne de la vie politique. Sur la voie qui mène à des partis politiques européens comparables aux partis que nous connaissons dans nos pays, ils trouvent encore de gros obstacles.

Il y a longtemps que les dirigeants des grands partis politiques des pays de la Communauté ont compris qu'une coopération plus étroite que celle des « internationales » traditionnelles était souhaitable avec leurs homologues européens. C'est pourquoi les responsables des trois grands courants, démocrates-chrétiens, libéraux et socialistes, ont, il y a plusieurs années, créé à l'intérieur de leur association internationale respective, une union regroupant les partis des pays de la Communauté. Ces unions ont ensuite donné naissance aux trois fédérations suivantes: l'« *Union des partis socialistes de la Communauté européenne* » (avril 1974), la « *Fédération des partis libéraux et démocrates de la Communauté* » (mars 1976) et le « *Parti populaire européen* », fédération des partis démocrates-chrétiens (avril 1976).

Non seulement les trois fédérations sont étroitement liées aux groupes correspondants du Parlement européen, mais ces groupes ont fortement contribué à leur fondation.

La perspective des élections du Parlement européen au suffrage direct, a aussi donné une impulsion vigoureuse à la création de ces fédérations. Ces partis considéraient qu'il n'était pas bon pour la cause européenne de se présenter aux suffrages des électeurs comme de simples partis nationaux et de faire campagne avec des slogans nationaux archiconnus.

Par ce raisonnement, ils se fixaient leur premier devoir: élaborer un programme commun, ou, tout au moins, une plate-forme électorale commune que tous les partis membres d'une fédération pourraient soutenir. Le déroulement et le résultat des discussions sur ces programmes ont mis clairement en lumière les difficultés que rencontrent ces fédérations.

### Les accords des libéraux et des démocrates-chrétiens

Les problèmes ont commencé avec le calendrier: les partis n'ont pas été en mesure de respecter les délais qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés.

Ce sont les libéraux qui y sont le mieux parvenus. Lors de leur congrès constitutif à Stuttgart (fin mars 1976), ils avaient créé sept groupes de travail. Dès le mois de novembre suivant, au premier congrès ordinaire de La Haye, les documents élaborés par ces groupes ont été discutés et approuvés sur le fond. Trois groupes de travail supplémentaires ont alors été formés, ainsi qu'une commission centrale de programme qui a présenté un projet d'ensemble en mars 1977. Après que ce projet eut été approuvé par le comité exécutif de la fédération et transmis aux treize partis membres, ces derniers ont pu l'étudier et formuler d'éventuelles propositions de modification. Les libéraux ont alors été la première fédération à tenir un congrès de programme (du 18 au 20 novembre 1977 à Bruxelles), à l'issue duquel ils ont adopté, à l'unanimité moins quelques abstentions, « les thèses du programme électoral de la Fédération des démocrates libéraux

européens » (DLE). C'est sous le sigle DLE et avec un emblème jaune et bleu que les libéraux veulent se lancer dans la campagne électorale européenne.

Aussitôt après sa fondation, le Parti Populaire Européen (PPE), qui regroupe les partis démocrates-chrétiens, a, lui aussi, établi une commission de programme qui a communiqué son projet, pour discussion, aux partis membres en mai 1977. Ce projet a été remanié à plusieurs reprises, ce qui fait que le congrès de programme ne s'est pas tenu, comme prévu, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1977 à Bruxelles, mais seulement les 6 et 7 mars 1978, date à laquelle le « programme politique du PPE » a été adopté à une très forte majorité. Des demandes de modification présentées lors du congrès lui-même n'ont pas été prises en considération dans le texte définitif du programme, mais le congrès les a transmis au bureau politique en tant que « résolutions ». C'est grâce à ce tour de passe-passe que le programme a pu être voté et l'on peut se demander ce qui serait arrivé si une discussion approfondie s'était engagée, par exemple, sur la proposition visant à définir comme fondements de la société non seulement la famille, mais aussi d'autres types de cellules sociales.

### Les difficultés des socialistes

Si les libéraux et les démocrates-chrétiens disposent maintenant d'une plate-forme électorale, chez les socialistes en revanche la discussion sur le programme est tombée en panne. Ils s'y étaient pourtant pris avant les autres : dès l'été 1975, ils avaient adopté les fondements d'un programme sur lequel quatre groupes de travail ont poursuivi leurs travaux de janvier 1976 à juin 1977. Le projet élaboré a été transmis aux partis membres et rendu public. Il est tombé depuis dans les oubliettes.

Que s'était-il passé? Les partis concernés n'avaient pas discuté, ou pas de façon assez intensive, le projet élaboré par les groupes de travail. Les socialistes français, par exemple, indiquèrent à l'automne 1977 qu'ils ne pensaient pas entreprendre la discussion avant les élections nationales de mars 1978. C'était compréhensible : le caractère de compromis du projet aurait entraîné des tensions à l'intérieur du parti et exposé les socialistes aux attaques des communistes, qui n'auraient pas manqué de déclarer que des éléments essentiels du projet étaient incompatibles avec le programme commun de la gauche française. Hors de France on reprochait de plus à ce projet d'être beaucoup trop vaste et de ne pas constituer un très bon programme électoral.

Les socialistes sont donc en quête d'un nouveau manifeste électoral, qui devrait être adopté lors d'un congrès prévu pour le début de 1979.

Ainsi, seuls les DLE et le PPE disposent actuellement de plates-formes européennes.

### Des déclarations ambiguës et contradictoires

Le contenu des programmes ou des projets de programmes indique clairement que l'accouchement n'a pas été facile. Dans de nombreux domaines, les partis ne sont parvenus qu'à des solutions de compromis très laborieuses. C'est ainsi, par exemple, qu'en ce qui concerne l'orientation de l'économie, les libéraux déclarent *faire confiance aussi bien à la dynamique des entreprises privées qu'à la conduite démocratique de l'économie par une planification souple élaborée avec la collaboration des partenaires sociaux et tenant compte de certaines orientations en matière de salaires et de prix.*

Les ingrédients d'une telle recette ne sont pas tous acceptables pour tous nos pays et tous nos partis. Le programme du PPE ne précise pas, lui non plus, de façon suffisamment claire jusqu'où l'Etat doit et peut aller lorsqu'il définit les orientations économiques et sociales.

Mais c'est surtout dans le projet des socialistes que les compromis sont plus manifestes. La réalisation d'une répartition plus juste des revenus et de la fortune leur permet de prôner à la fois une politique fiscale dirigée contre les riches et la formation du patrimoine, grâce à la promotion de l'épargne, pour les catégories sociales désavantagées. Ce genre de recommandations traduit des conceptions et des stratégies extrêmement différentes d'un pays à l'autre, et il en va de même pour ce qui est des déclarations sur la démocratie économique; à ce sujet, quatre modèles sont proposés simultanément qui vont de la simple représentation

des travailleurs dans les organes de surveillance jusqu'à l'autogestion en passant par la participation sur une base paritaire.

Les programmes contiennent des déclarations non seulement ambiguës, mais même contradictoires. Que penser, par exemple, de cette prise de position des DLE : « *la politique agricole commune doit apporter des avantages aussi bien aux exploitants qu'aux consommateurs, sans entraîner de charge inutile pour le contribuable européen* »? Le PPE s'exprime en des termes non moins « concrets » sur la participation (« représentation équilibrée »).

Ce qui est tout aussi révélateur, ce sont les sujets sur lesquels les programmes ne se prononcent pas: c'est ainsi, par exemple, que les socialistes passent sous silence le problème de l'énergie nucléaire.

Phénomène typique de la situation qui règne au sein de la fédération des partis socialistes, leur projet de programme met l'accent sur la voie nationale vers un socialisme démocratique: « *Le transfert de compétences nouvelles aux institutions européennes ne doit pas entraver la mise en application d'un programme socialiste au niveau national.* » Cette formulation dissimule mal la crainte que la Communauté ne soit un obstacle sur la voie vers le socialisme.

### **Une campagne électorale commune sera-t-elle possible?**

Il est facile de prévoir que l'utilisation de ces programmes créera des difficultés qui commenceront dès la formulation des slogans électoraux, dans la mesure où ceux-ci seront, comme il faut s'y attendre, proposés par les partis nationaux. Les nombreuses interprétations des plates-formes électorales communes que ce processus ne manquera pas de susciter pourraient bien souligner les divergences existantes et compromettent la cohésion des différentes fédérations. On peut aussi se demander si ces programmes pourront réellement faire l'objet d'une application commune dans la campagne électorale.

Une campagne électorale commune sera-t-elle seulement possible? Les leaders politiques des différents partis d'une même fédération européenne feront-ils vraiment cause commune – Schmidt avec Mitterrand, Strauss avec Tindemans? Les partis ne craindront-ils pas, en agissant ainsi, d'irriter leur clientèle électorale et de prêter le flanc aux attaques de leurs adversaires au niveau national? Allons plus loin: deux partis d'un même pays, concurrents sur le plan national, mais membres de la même fédération européenne (par exemple, les libéraux et les républicains en Italie) pourront-ils défendre le même programme dans la campagne électorale européenne? Et que se passera-t-il s'ils ne le font pas?

En outre, les trois fédérations politiques européennes doivent s'attendre à des difficultés d'un autre ordre: l'éventail politique est loin d'être stable en Europe. Tout d'abord, il se produit des glissements dans la composition des partis au niveau national. En France, par exemple, l'UDF regroupe les différents partis du centre représentés par le gouvernement, partis qui ont adhéré à des fédérations européennes différentes et défendent le programme de « leur » fédération: le CDS, par exemple, est membre du PPE, alors que les Républicains indépendants comptent parmi les DLE. Il n'est pas pensable qu'à la longue ce genre de coalitions nationales puisse n'avoir aucune conséquence au niveau européen: et comme les considérations nationales resteront toujours prioritaires, ce seront les fédérations européennes qui en pâtiront. Imaginons, par exemple, que la CDU et la CSU ne fassent pas campagne dans le même camp lors des élections européennes, ce qui est tout à fait possible aux termes de la loi électorale allemande, se pourrait-il qu'une telle division reste sans effet sur leur collaboration au sein du PPE?

### **Des facteurs de perturbation**

Un autre élément pourrait compromettre la cohésion de ces fédérations. Les coalitions nationales actuelles sont très différentes d'un pays de la Communauté à l'autre. Ici, les démocrates-chrétiens sont alliés aux socialistes, là aux libéraux. Ici, tel parti d'une fédération appartient à la majorité, là à l'opposition. Dans les deux cas, cela détermine des attitudes différentes qui risquent de provoquer des tensions au sein des fédérations européennes.

A cet égard, la question des coalitions avec les communistes risque d'être particulièrement embarrassante. L'argument avancé par les partis « concernés » – selon lequel le Parlement européen n'a pas à se soucier de former un gouvernement et que, par conséquent, la question des coalitions ou des pactes avec les communistes est sans objet – élude le véritable problème qui, se pose d'ailleurs non pas seulement aux socialistes, mais aussi (en Italie) aux démocrates-chrétiens. Serait-il crédible, à la longue, de rechercher des solutions communes avec les communistes au niveau national (par exemple, dans le domaine économique) tout en déclarant que cette stratégie n'est pas applicable au niveau communautaire pour les mêmes problèmes?

Il existe un autre facteur de perturbation pour ces fédérations: les glissements et les développements qui interviennent dans la composition des partis au niveau international. C'est ainsi que le 24 avril dernier, à Salzbourg, a été formellement constitué l'Union démocratique européenne (UDE), « groupe de travail des partis démocrates-chrétiens, conservateurs et autres partis du centre modéré ». On y trouve notamment les gaullistes et les conservateurs du Royaume-Uni et du Danemark. En revanche, les partis démocrates-chrétiens de Belgique, des Pays-Bas et d'Italie n'en font pas partie: ils ont refusé de faire cause commune avec les premiers nommés, qu'ils jugent trop conservateurs. Etant donné que l'un des objectifs déclarés de l'UDE consiste à préparer des alliances au Parlement européen, on peut se demander si elle ne va pas causer des difficultés considérables au groupe démocrate-chrétien et au PPE.

Notons en outre que des actions bilatérales, entre la CSU et les gaullistes, par exemple, pourraient avoir des répercussions et que l'UDE, en tant que rassemblement dirigé contre un glissement de l'Europe occidentale vers le socialisme et le communisme, est susceptible d'attirer de nombreux partis.

Il ne faut pas oublier non plus que l'éventail politique européen va être plus ou moins modifié par des groupuscules régionalistes ou autonomistes, par des partis et « mouvements » nouveaux (les écologistes, par exemple) et par les partis des trois pays candidats à l'adhésion (Grèce, Portugal et Espagne). Tant qu'il sera ainsi, les trois fédérations européennes seront exposées à des « réajustements ».

Venons-en, enfin, au facteur qui pourrait causer des difficultés à l'intérieur de ces fédérations: la question du financement. Quel système utilisera-t-on pour se procurer les fonds indispensables? Quelle sera la clé de répartition?

On voit ainsi que si la seule existence des fédérations européennes de partis politiques doit être considérée comme un succès du processus d'intégration, un sentiment d'euphorie à leur égard serait dangereux.

Rudolf Hrbek